

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 2 - Décembre 2015

Infos pratiques

Nouveau : Suivez votre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

✉ Mairie

☎ 02 41 77 04 49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

et le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois

Permanence téléphonique de 14h à 17h

du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture

De 16h30 à 18h le mercredi

De 10h30 à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois

De 18h à 19h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37

⚠ **La mairie est fermée le mardi et jeudi matin jusqu'à la fin de l'année. Elle sera aussi fermée du 23 au 30 décembre** ⚠
En cas d'urgence n'hésitez pas à contacter vos élus

L'édito

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Les événements tragiques qui ont endeuillé Paris et avec elle, chacune et chacun, nous rappellent que les valeurs de la République sont à défendre et à porter, avec force et détermination, jour après jour. Dans notre commune du Maine et Loire, plus éloignée que d'autres du danger et de la menace, nous devons aussi montrer notre attachement aux valeurs de la République et à la démocratie.

Nous sommes appelés aux urnes le 6 et 13 décembre pour les élections Régionales, je vous invite à y venir nombreux. Le droit de vote est un acquis auquel nous sommes tous attachés. C'est l'une des traductions concrètes de la Liberté.

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur la façon dont s'organisera demain la démocratie de proximité et imaginer dans quelle collectivité se prendront les décisions qui concernent notre vie quotidienne : les services de proximité (cantine...), le droit du sol, etc. Je vous invite à vous tenir informés et à participer aux échanges, car est en jeu l'une des facettes du principe d'Égalité, celui de l'égalité d'accès aux services publics.

Nous devons faire face à des difficultés financières considérables et notre commune sera endettée pour longtemps. En donnant un peu de temps pour assurer des actions qui devraient autrement être prises en charges par le budget de la commune, chacun peut contribuer à améliorer la situation. Au nom du Conseil Municipal, je remercie chacun de ceux, particuliers ou commerces, qui se sont déjà mobilisés.

Vivre ensemble, c'est aussi faire ensemble et au service de tous. C'est l'une des manières de faire vivre le troisième principe de notre République, la Fraternité.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Virginie Guichard

En direct de la mairie

Compte-rendu sommaire du conseil municipal du 5 novembre 2015

Information sur le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) et état d'avancement du projet de fusion entre la CCOA (Ouest Anjou) et la CCRLA (Région du Lion d'Angers)

Madame le Maire a présenté une synthèse des enjeux de la réforme des collectivités pour la commune de St-Augustin-des-Bois. Le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer en décembre sur le schéma et sur une fusion dès le 1^{er} janvier 2016 avec la Communauté de Communes du Lion d'Angers. (Le diaporama est disponible sur le site internet avec les comptes rendus de conseils municipaux.

Information sur la consolidation du prêt relais de 1 200 000 €

Présentation de Monsieur Charles PARNET

Au regard des contrats signés aujourd'hui l'encours de la dette au budget principal sera, au 1^{er} janvier 2016 de 3 233 762 € en capital et 457 776 € en intérêts. Un des emprunts a été contracté en 2013 selon la méthode « *in fine* » à hauteur de 1,2 M €. On paye d'abord les intérêts (en l'occurrence 58 752 €) et, on paye à l'issue du contrat la TOTALITE du capital.

La commune ne sera pas en mesure de rembourser 1,2 M€ à la fin de l'année 2016 (pas de recettes exceptionnelles en vue). Il faut donc prévoir de contracter un nouveau prêt à long terme (25 ans).

Le Conseil Municipal a pris connaissance des premières offres proposées par le Crédit Agricole pour transformer le prêt en un prêt sur 25 ans. Le coût de ce crédit s'élèverait à plus de 400 000€.

La décision sera prise au **conseil municipal de décembre 2015** ou à celui de janvier 2016 selon l'avancée des discussions avec les banques. (La présentation intégrale est disponible sur le site Internet avec les comptes rendus de conseils municipaux pour un comparatif des hypothèses).

RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : convention relative à la participation des communes aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du RASED

Délibération n° 2015-11-05-02 – CAF 49 : avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de financement 2015-2017 – aide spécifique « rythmes éducatifs »

Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannages entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2015 sur le réseau d'éclairage public

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident, à l'unanimité par 15 voix pour, d'autoriser le versement d'un fond de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations de dépannages entre le 1^{er} janvier et la 31 août 2015 sur le réseau d'éclairage public de la commune, soit un montant de 290,03 € TTC, dans les conditions fixées

Prochain conseil : le jeudi 3 décembre 2015 à 20 heures 30 à la salle annexe de la mairie

Bon à savoir

Vous rénovez ou adaptez votre logement de plus de 15 ans, des aides existent avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) !

Pendant 3 ans, ce dispositif d'aide aux travaux des logements des particuliers propose diverses subventions, le tout avec l'appui et le concours financier de l'État, de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Général de Maine-et-Loire.

Propriétaires occupants ou locataire

- Amélioration des **performances énergétiques**.
- **Adaptation et accessibilité** du logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- **Réhabilitation d'habitats dégradés** sans confort.
- **Sécurité et salubrité** du logement.
- **Ravalement de façade** pour les logements situés en zone agglomérée et visibles depuis le domaine public.

Bailleurs privés

- Création de logements à **loyer modéré**.
- **Réhabilitation d'habitats dégradés** sans confort.
- Remise sur le marché de **logements vacants**.
- Amélioration des **performances énergétiques**.

Renseignez-vous !

1^{er} et 2^{ème} mercredi du mois à Bécon-les-Granits (1^{er} étage de la Mairie) de 14h à 16h
3^{ème}, 4^{ème} et éventuellement 5^{ème} mercredi de chaque mois au Louroux-Béconnais (Mairie) de 14h à 16h
Pour contacter l'opérateur Habitat et développement : 02 41 19 11 15 ou Antenne49@hd72.fr

Centre des Restos du Cœur de Saint-Georges-sur-Loire

La campagne d'hiver 2015/2016 des Restos du Cœur débutera le jeudi 3 décembre. La distribution se fera tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30.

Pour cette campagne les inscriptions pour en bénéficier se feront les jours suivants : Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 novembre de 9h à 11 h30 à Saint-Georges-sur-Loire, 22 rue des Chenambeaux.

Contacts : 06 09 01 44 51 - 06 71 52 84 02 - 06 35 38 41 65

Illuminations de Noël

Dans un double souci d'économie d'énergie et budgétaire, la durée des illuminations de fin d'année a été réduite. Les guirlandes ne seront posées qu'à compter de la seconde semaine de décembre, et ce pour une durée de trois semaines. Par ailleurs, toutes les ampoules ont été remplacées par des leds : plus économique.

Informations travaux

Pour des raisons de sécurité, des arbres situés au niveau de l'école Albert Jacquard et du centre polyvalent vont devoir être abattus prochainement. Une étude est en cours. Un programme pour la plantation de nouveaux arbres sera mis en place pour les remplacer.

Nous vous tiendrons informés de ce programme.

Mémento

Elections régionales

Le 6 et 13 décembre prochain se dérouleront les élections régionales. Peuvent voter les électeurs inscrits avant le 30 septembre 2015.

Le bureau de vote se tiendra de 8h à 18h dans la salle annexe de la mairie.

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 31 décembre. Vous ne pourrez pas voter pour les élections régionales de décembre 2015 mais vous pourrez voter aux élections suivantes.

Documents nécessaires à l'inscription : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Lecture de contes de Noël

A l'occasion des fêtes, des bénévoles proposent aux jeunes enfants une lecture de contes de Noël à la bibliothèque de Saint-Augustin-des-Bois, le samedi 19 décembre de 10h45 à 11h30.

Goûter des aînés

Comme vous le savez, la commune ne pourra pas offrir cette année de repas des aînés. Nous vous proposons en revanche un goûter festif le dimanche 10 janvier 2016 à 15h.

Au programme : Chansons avec Catherine et son orgue de barbarie, pâtisseries offertes généreusement par Marie Blourde traiteur « Ciboulette » et habitante de St Augustin, vin d'honneur, café, thé offerts par la mairie.

Les personnes concernées seront contactées par la mairie.

Matinée citoyenne (Retrouvez l'article complet et les photos sur le site internet de la mairie, rubrique Actualités).

En cette première matinée citoyenne organisée à Saint-Augustin-des-Bois le 21 novembre 2015, le Bois de la Cure a été investi par une cinquantaine de bénévoles au plus fort de la matinée.

Le programme était le suivant : ramassage des déchets, ramassage du bois mort, atelier tronçonnage et bonne humeur !

A l'issue de cette matinée, une minute de silence a été respectée en hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre dernier.

Un grand merci aux bénévoles pour leur participation, merci à l'Orée des bois pour les cafés et chocolats chauds. A très bientôt pour une prochaine rencontre citoyenne ouverte à tous !



Zoom sur notre économie locale

Les congés de nos commerces

Le **Coccimarket** sera fermé du 24 décembre à partir de 12h30 au 27 décembre 2015 inclus. Il sera également fermé le 1^{er} janvier 2016.

L'entreprise **Verger Motoculture** sera fermée du jeudi 24 décembre 2015 au vendredi 5 janvier 2016.

Les animations commerciales

Pour les fêtes de fin d'année le **Coccimarket** vous propose divers produits festifs. Renseignez-vous. Tel : 02.41.77.05.77

L'entreprise **Verger Motoculture** vous propose une opération hivernage du 1^{er} décembre 2015 au 29 février 2016 avec des forfaits pour l'entretien des tondeuses. Tel : 02.41.77.04.61

Le salon **Imagina'tif**, route de Saint Germain, vous offre 10% de remise sur vos techniques de couleurs, mèches ou permanente et sur vos soins du visage, du 1^{er} au 12 Décembre 2015. Tel : 02.41.42.50.04

Le coup de projecteur



Le café « **Chez Claudine** » est installé dans le bourg de Saint-Augustin-des-Bois depuis janvier 1988. Claudine a repris la suite de sa maman.

Elle vous accueille **le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 20h00 et le dimanche matin** pour boire un verre, lire le journal, discuter, pour un moment de convivialité...

Une terrasse ombragée est à votre disposition du côté des jardins.

Claudine organise également des soirées Karaoké ou des concours de belote et se fera un plaisir de vous y retrouver. Ils sont ouverts à tous sur inscription. N'hésitez pas à venir vous renseigner afin de connaître les prochaines dates.

Sur votre agenda

À Saint Augustin

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.
Mardi 1^{er} décembre : bibliothèque (Rdv 10h sur place)

L'APE de l'école Albert Jacquard organise son marché de Noël le *vendredi 11 décembre à 16h* dans la cour de l'école.

L'OGEC de l'école Sainte Monique présente son récital de Noël le *vendredi 11 décembre à 19h* dans l'église de Saint-Augustin-des-Bois. Il sera suivi d'un marché de Noël avec diverses animations dans la salle polyvalente. Restauration sur place.

L'association Les Cheveux d'Argent organise une rencontre pour les séniors tous les *jeudis après-midi à partir de 14h* à la Maison commune de loisirs.

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le samedi 12 décembre de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs. Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30.

Renseignements : Sophie Prudhomme au 09 54 65 49 89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Vie paroissiale

Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le *dimanche 27 décembre à 10h30*.

L'association Le Clos des Roses organise une rencontre pour les séniors le *mardi 8 décembre de 15h à 17h* à la Maison commune de loisirs.

Près de chez nous

L'association Prim'âge Béconnais propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

Matinée P'tits Loups : Le jeudi 3 décembre "Décorations de Noël" de 9h30 à 11h dans la salle du RAM du Louroux-Béconnais. Places limitées

Tarif 1€/enfant - Places limitées - Inscriptions au 02.41.27.00.72 ou primage.beconnais@hotmail.fr

L'association Prim'Âge Béconnais présente « **L'Aventure de A...à...Z** » spectacle Jeune Public adapté par Plum'Théâtre le Samedi 5 décembre 2015 - 16h30 - Théâtre de LA POUËZE.

Tarif : 3€.

Réservations (places limitées) au 02.41.27.00.72 ou par mail primage.beconnais@hotmail.fr

L'association l'Échappée Belle vous propose un conte musical pour adultes « **Conte de la neige noir** » par Niobé et le théâtre de l'éphémère, à partir de 16 ans, le *samedi 12 décembre 2015 au Théâtre de La Cornuaille*

Tarif : plein 9€, réduit 7€ - Réservation conseillée

Contact : 02.41.39.14.84 ou lechappee-belle@orange.fr

L'association l'Échappée Belle vous propose une lecture exclusive d'un texte de Jean-Yves Picq « **Conte d'un matin sans lendemain** » par Niobé le *Vendredi 11 décembre 2015 à 18h30* à la bibliothèque de la Cornuaille. Entrée gratuite



Joyeuses fêtes de fin d'année



Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 décembre** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique